



Action 22/02

CFDT – CFTC - CGT – FO – SNUDDI - SPNDF/UNSA – SUD

Adresse aux personnels en lutte

Fabius a choisi l'épreuve de force

Au CTPC du 3 avril, le ministre Laurent Fabius n'a donné aucun mandat au directeur général des douanes.

Le ministre refuse :

- de reconnaître la pénibilité des conditions de travail en surveillance et les risques encourus dans l'exercice des missions économiques, fiscales et d'intérêt général ;
- d'ouvrir des négociations et d'apporter des réponses concrètes aux revendications sur la bonification et la revalorisation de l'indemnité de risques (IRTI).

En l'absence de mandat du directeur général, les syndicats CFDT, CFTC, CGT, FO, SNUDDI, SPNDF/UNSA et SUD, demandent une audience aux ministres Florence Parly et Laurent Fabius.

Les syndicats appellent les personnels à inscrire la mobilisation et l'action dans la durée.

Les syndicats CFDT, CFTC, CGT, FO, SNUDDI, SPNDF/UNSA et SUD proposent aux personnels de se réunir et de décider en assemblée générale :

- l'occupation des directions régionales ;
- toutes actions médiatiques ;
- le blocage de la machine administrative ;
- l'interpellation des élus et autorités.

L'intersyndicale appelle au boycott de toutes les réunions paritaires (hormis les CAP), jusqu'à ce que Parly et Fabius la reçoive.

Paris, le 3 avril 2002